

**Standard Général**  
**02 43 83 48 10**

COMMUNE DE SAINT JULIEN DE VOUVANTES  
Hôtel de Ville  
48 rue de la Libération  
44670 ST JULIEN DE VOUVANTES

**Objet : Demande d'affichage en mairie**

Nantes, le 27/04/2026

Monsieur le Maire,

Les opérations réalisées par les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural dans le cadre des missions d'intérêt général qui leur sont assignées par l'article L. 141-1 du Code rural et de la pêche maritime sont soumises à des règles de publicité qu'énoncent les articles L. 143-7-2 ; R. 142-3 et R. 143-11 du même code.

Ces textes mettent respectivement à la charge des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural l'obligation :

- Préalablement à toute rétrocession, d'informer les maires de leur intention de mettre en vente tout bien situé sur le territoire de leur commune ;
- Avant toute décision d'attribution, de procéder à la publication d'un appel de candidatures avec l'affichage à la mairie de la commune de la situation du bien, pendant un délai minimum de quinze jours, d'un avis comportant, notamment, la désignation sommaire du bien, sa superficie totale, le nom de la commune, celui du lieu dit ou la référence cadastrale et la mention de sa classification dans un document d'urbanisme, s'il en existe ;
- Avant de rétrocéder les biens préemptés, de prendre des mesures de publicité prévues à l'article R. 142-3.

En application de ces dispositions législatives et réglementaires, nous vous informons de notre intention de vendre les biens faisant l'objet de l'avis d'appel à candidature joint à la présente et vous demandons de bien vouloir afficher en Mairie, dès réception et pendant un délai minimum de 15 jours, soit jusqu'au **16/05/2026** l'un des exemplaires de cet avis.

Cet avis précise le classement des biens concernés dans le document d'urbanisme en vigueur sur votre commune, vous voudrez bien indiquer la date de publication de ce document.

Nous vous serions obligés de nous renvoyer un des exemplaires revêtus de votre visa après l'avoir complété, **à l'expiration du délai de 15 jours à l'adresse suivante** :

**SAFER PAYS DE LA LOIRE**  
**Service Départemental : Loire-Atlantique**  
55 Rue Pierre Adolphe Bobierre la Géraudière  
44939 NANTES 09  
Tel : 02 43 83 48 10  
Mail : safer44@saferpaysdelaloire.fr

Ceci valant, en cas de mise en vente, attestation d'information préalable au titre de l'article L. 143-7-2 du Code rural et de la pêche maritime, et dans tous les cas, attestation d'affichage mentionnée à l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article R. 142-3 dudit code.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Aymeric LOISY  
Directeur départemental



P.J. : - Appel de candidature en double exemplaire, original pour affichage pendant 15 jours, **double à nous retourner avec votre visa.**

DIRECTION GENERALE  
94, Rue de Beaugé  
La Futaie  
CS 72119  
72021 LE MANS Cedex 2  
[direction@saferpaysdelaloire.fr](mailto:direction@saferpaysdelaloire.fr)  
[www.saferpaysdelaloire.fr](http://www.saferpaysdelaloire.fr)

SA au cap. de 1 418 032 €  
RCS le mans B 576 350 169  
SIRET 576 350 169 00016  
APE 4299 Z  
N° TVA Intracommunautaire  
FR 08 576 350 169 00016

SERVICES DEPARTEMENTAUX

**Loire-Atlantique**  
Rue Pierre-Adolphe Bobierre  
La Géraudière  
44939 Nantes cedex 09  
[safer44@saferpaysdelaloire.fr](mailto:safer44@saferpaysdelaloire.fr)

**Maine-et-Loire**  
14, Avenue Joxé  
CS 80646  
49006 Angers cedex 01  
[safer49@saferpaysdelaloire.fr](mailto:safer49@saferpaysdelaloire.fr)

**Mayenne**  
PARC TERTIAIRE CÉRÈS  
21 rue Ferdinand Buisson -  
Bâtiment U  
BP 46109  
53061 LAVAL CEDEX 9  
[safer53@saferpaysdelaloire.fr](mailto:safer53@saferpaysdelaloire.fr)

**Sarthe**  
94, rue de Beaugé  
La futaie  
CS 72119  
72021 Le Mans cedex 2  
[safer72@saferpaysdelaloire.fr](mailto:safer72@saferpaysdelaloire.fr)

**Vendée**  
21, boulevard Réaumur  
85013 La Roche sur Yon cedex  
[safer85@saferpaysdelaloire.fr](mailto:safer85@saferpaysdelaloire.fr)

# APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER PAYS DE LA LOIRE porte à la connaissance du public qu'elle envisage **d'attribuer** les biens suivants :

**Réf :** DD 44 26 0025 / AS 44 26 0089 01

**Saint-Julien-de-Vouvantes** - 1 ha 45 a 60 ca - YB0004

Situation locative : Libre

Bâtiments : Aucun bâtiment

Classification urbanisme : Biens situés Zone A et N du PLU de SOUDAN, ERBRAY, et SAINT JULIEN DE VOUVANTES.  
Zonage environnemental : Existence de zonages environnementaux « pré-inventaires zone humide » et « Réservoirs de biodiversité ».

Propriété comprise dans un ensemble de superficie plus important constituant une entité économique viable, comprenant des bâtiments d'exploitation, des maisons d'habitation.

Ce dossier est lié aux dossiers d'acquisition AS 44 26 0088 01, AS 44 26 0089 01, AS 44 26 0092 01, AS 44 26 0094 01 sur les communes de SOUDAN, ERBRAY, et SAINT JULIEN DE VOUVANTES (44).

Ce dossier est lié aux dossiers d'acquisition sur la commune de MARTIGNE FERCHAUD (35 640) référencée SAFER BRETAGNE AS 35 26 0105 01 et AS35 26 0103 01 et les intermédiations locatives sur la commune de MARTIGNE FERCHAUD (35 640) référencée SAFER BRETAGNE IL 35 26 0037 et IL 35 26 0038.

Tous compléments d'information peuvent être demandés au Service Départemental de la Safer ou au conseiller foncier du secteur : Sébastien FOULONNEAU au 06 81 87 50 63 - [sebastien.foulonneau@saferpaysdelaloire.fr](mailto:sebastien.foulonneau@saferpaysdelaloire.fr)

Des compléments d'information peuvent être obtenus par toute personne intéressée auprès du siège social de la SAFER Pays de la Loire ou auprès de son service départemental :

**SAFER PAYS DE LA LOIRE**  
**Service Départemental : Loire-Atlantique**  
55 Rue Pierre Adolphe Bobierre la Géraudière  
44939 NANTES 09  
Tel : 02 43 83 48 10  
Mail : [safer44@saferpaysdelaloire.fr](mailto:safer44@saferpaysdelaloire.fr)

Les candidatures doivent être manifestées à la même adresse au plus tard le **16/05/2026** par écrit précisant les coordonnées téléphoniques de la ou des personnes intéressée(s).

A St Julien De Vouvantes, le

Visa du Maire et cachet

Valant attestation d'information préalable à la mise en vente conformément aux dispositions de l'article L 143-7-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime et certificat d'affichage pendant le délai réglementaire de 15 jours ; conformément à l'article R 142-3 du même code (du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_)

# APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER PAYS DE LA LOIRE porte à la connaissance du public qu'elle envisage **d'attribuer** les biens suivants :

**Réf :** DD 44 26 0025 / AS 44 26 0089 01

**Saint-Julien-de-Vouvantes** - 1 ha 45 a 60 ca - YB0004

Situation locative : Libre

Bâtiments : Aucun bâtiment

Classification urbanisme : Biens situés Zone A et N du PLU de SOUDAN, ERBRAY, et SAINT JULIEN DE VOUVANTES.

Zonage environnemental : Existence de zonages environnementaux « pré-inventaires zone humide » et « Réservoirs de biodiversité ».

Propriété comprise dans un ensemble de superficie plus important constituant une entité économique viable, comprenant des bâtiments d'exploitation, des maisons d'habitation.

Ce dossier est lié aux dossiers d'acquisition AS 44 26 0088 01, AS 44 26 0089 01, AS 44 26 0092 01, AS 44 26 0094 01 sur les communes de SOUDAN, ERBRAY, et SAINT JULIEN DE VOUVANTES (44).

Ce dossier est lié aux dossiers d'acquisition sur la commune de MARTIGNE FERCHAUD (35 640) référencée SAFER BRETAGNE AS 35 26 0105 01 et AS35 26 0103 01 et les intermédiations locatives sur la commune de MARTIGNE FERCHAUD (35 640) référencée SAFER BRETAGNE IL 35 26 0037 et IL 35 26 0038.

Tous compléments d'information peuvent être demandés au Service Départemental de la Safer ou au conseiller foncier du secteur : Sébastien FOULONNEAU au 06 81 87 50 63 - [sebastien.foulonneau@saferpaysdelaloire.fr](mailto:sebastien.foulonneau@saferpaysdelaloire.fr)

Des compléments d'information peuvent être obtenus par toute personne intéressée auprès du siège social de la SAFER Pays de la Loire ou auprès de son service départemental :

**SAFER PAYS DE LA LOIRE**  
**Service Départemental : Loire-Atlantique**  
55 Rue Pierre Adolphe Bobierre la Géraudière  
44939 NANTES 09  
Tel : 02 43 83 48 10  
Mail : [safer44@saferpaysdelaloire.fr](mailto:safer44@saferpaysdelaloire.fr)

Les candidatures doivent être manifestées à la même adresse au plus tard le **16/05/2026** par écrit précisant les coordonnées téléphoniques de la ou des personnes intéressée(s).

A St Julien De Vouvantes, le

Visa du Maire et cachet

Valant attestation d'information préalable à la mise en vente conformément aux dispositions de l'article L 143-7-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime et certificat d'affichage pendant le délai réglementaire de 15 jours ; conformément à l'article R 142-3 du même code (du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_)